

« Pas sans émotion », à La Roche-Bernard, clap de fin pour le Comité syndical du port de plaisance

Pour Paul Martel et le Comité syndical du port de plaisance, c'était la der des ders ce mercredi 13 mars 2024. Les comptes 2023 ont été approuvés, et un point a été fait sur l'avancement des travaux de la capitainerie et des deux bâtiments annexes.



Ce n'est pas sans émotion que le président du comité, Paul Martel, a présidé ce mercredi 13 mars 2024 à La Roche-Bernard (Morbihan) pour la dernière fois, le Comité syndical du port, ce dernier dissous le 31 décembre dernier. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 14/03/2024 à 15h43

Le Comité syndical du port de plaisance s'est réuni ce mercredi 13 mars 2024 à La Roche-Bernard ([Morbihan](#)), pour son ultime réunion après [sa dissolution actée en mai 2023](#), officiellement dissous le 31 décembre dernier et le [transfert des responsabilités à la Compagnie des Ports du Morbihan](#) (CPM), qui en assure déjà la gestion.

Compte administratif 2023 voté à l'unanimité

Après l'approbation du compte de gestion 2023, Paul Martel, le président du comité, a présenté le compte administratif 2023. Concernant le fonctionnement, les recettes s'élèvent à 272 000 € et les dépenses à 341 000 €, ce qui fait un résultat de l'exercice de – 69 000 €. En ajoutant le solde positif reporté de 11 000 €, le solde pour 2023 est de – 58 000 €. Pour ce qui est de la section investissement, les recettes se chiffrent à 259 500 € pour des dépenses de 250 500 €, ce qui produit un résultat d'exercice de 9 000 €. En ajoutant l'excédent reporté de

309 000 €, le solde 2023 est positif de 318 000 €. Le comité syndical a voté à l'unanimité les résultats définitifs du compte administratif.

Point sur l'avancée des bâtiments

Arnauld Devys, [directeur du port](#) de La Roche-Bernard, Férel-Marzan, a fait le point sur l'état de l'avancée de la capitainerie et des deux autres bâtiments annexes. Les travaux de ces deux derniers, le bâtiment accueillant les commerces et celui dévolu au comptoir nautique (chantier naval), sont terminés, clos, couverts et isolés .

Lire aussi : [Arnauld Devys fait le point sur l'avancée des travaux au port de La Roche-Bernard](#)

Pour l'aménagement intérieur, il se fera selon les désirs des locataires. Concernant [la capitainerie](#), les travaux avancent normalement et elle devrait être livrée en juin 2024, avec une placette prévue au regard du pignon du bâtiment commercial.

Un comité stratégique local mis en place

Enfin, pour clôturer cette réunion, l'ultime du comité syndical, Paul Martel a tenu à dire un mot. « Ce n'est pas sans émotion que ce syndicat qui a vu le jour en 1976, lors de la création du port de plaisance, disparaisse. Légalement, il n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2024. Toutes ses attributions sont reprises par la Compagnie des Ports du Morbihan qui en assurait déjà la gestion. Cette fois, nous n'avons plus aucun pouvoir de décision notamment dans l'investissement, si ce n'est la mise en place d'un comité stratégique local. Celui-ci sera avisé lors d'un gros investissement et tiendra en principe deux réunions par an avec la CPM, une au printemps pour lancer la saison et l'autre en octobre, pour en faire le bilan. »

UPPM revue de presse